



HAL
open science

Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle : intérêts et limites

Yankel Fijalkow, Anne-Laure Jourdheuil, Alexandre Neagu

► To cite this version:

Yankel Fijalkow, Anne-Laure Jourdheuil, Alexandre Neagu. Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle : intérêts et limites. SociologieS, inPress. hal-03327809

HAL Id: hal-03327809

<https://hal.science/hal-03327809v1>

Submitted on 27 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yankel Fijalkow, Anne Laure Jourdheuil, Alexandre Neagu

« Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle : intérêts et limites »

Sociologies, à paraître fin 2021

RESUMES

Les tensions sur le marché immobilier des grandes métropoles entraîne une augmentation du surpeuplement des logements. Cet article propose une réflexion méthodologique sur le « relevé habiter » qui est un outil des sciences sociales appliquée à l'architecture permettant de mesurer spatialement les conditions d'habitat. Il s'intéresse donc à l'histoire de la méthode et à son apport dans l'analyse des stratégies des habitants en termes de confort. Une enquête récente auprès d'occupants de logements sociaux (et donc à l'abri de la crise) illustre la méthode.

Mots clés : Habitat. Surpeuplement. Confort. Relevé habiter

ABSTRACT

In global cities, tensions on the real estate market are leading to an increase in housing overcrowding. This article proposes a methodological reflection on the "housing survey", which is a social science tool applied to architecture that allows spatial measurement of housing conditions. It therefore looks at the history of the method, its contribution to the analysis of inhabitants' strategies in terms of comfort. A recent survey on social housing inhabitants (and therefore safe from the crisis) illustrates the method.

Keys words : housing. Overcrowding. Comfort. Housing survey

RESUMEN

Las tensiones en el mercado inmobiliario de las grandes metrópolis están provocando un aumento de la masificación de las viviendas. Este artículo propone una reflexión metodológica a través de una "encuesta gráfica sobre el uso de la vivienda", que es una herramienta de las ciencias sociales aplicada a la arquitectura que permite medir espacialmente las condiciones de la vivienda. Para ello, se examina la historia de este método, su contribución al análisis de las estrategias de los habitantes en materia de confort. Una reciente encuesta entre los ocupantes de viviendas sociales (y, por tanto, protegida de la crisis) ilustra esta metodología.

Palabras clave: Vivienda. Hacinamiento. Comodidad. Encuesta sobre la vivienda

« Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle : intérêts et limites »

L'adaptation de l'habitat aux évolutions de la population a fait l'objet de nombreux travaux démographiques (Bonvalet, 1988) et historiques (Debarre et Eleb, 1995). Ils permettent d'envisager l'évolution des caractéristiques de la demande de logement en fonction des cycles de transformation des groupes domestiques (unions, séparations, naissances...) de taille des logements, de localisation, d'équipements de confort, de rapport à l'environnement et au quartier. Cependant ces travaux ont rarement mis en relation les évolutions démographiques avec l'architecture quotidienne de l'habitat et aux représentations du confort par les habitants. Bien que plusieurs programmes de recherche¹ ont abordé cette dernière dimension en lien avec les pratiques de conception et les trajectoires de certains types de ménages (personnes âgées, jeunes...), revenir sur les effets architecturaux du surpeuplement des logements nous semble nécessaire pour enrichir le cadre théorique et empirique des recherches sur l'habitat dans le contexte contemporain d'accroissement des vulnérabilités résidentielles (Bouillon et al. 2019).

Nous voudrions dans cet article intégrer les deux points de vue, démographiques et architecturaux, dans une perspective méthodologique, présentant : la construction sociale de la méthode du relevé habité (I), son apport à l'égard des transactions habitantes face à la « notion de confort » (II) et la pertinence d'une enquête récente auprès d'occupants de réalisations architecturales contemporaines (III).

L'actualité du relevé habiter peut être mise en exergue par les évolutions démographiques en France, marquées par le vieillissement de la population, la réduction du nombre de personnes par ménage, la part croissante de ménages monoparentaux, la difficulté des jeunes à quitter le domicile parental en raison des difficultés d'emploi, les tensions sur le marché locatif qui conduisent à une baisse de la mobilité résidentielle (de 32% d'emménagés depuis 4 ans en 2002 à 26,8% en 2013) et à une augmentation du surpeuplement selon les critères de l'Insee² (+17,2%), notamment dans le parc social³ où la mobilité résidentielle est de plus en plus faible⁴. Cette moyenne masque l'écart entre les ménages à mobilité résidentielle faible et les temporalités très courtes comme les colocations de jeunes adultes et les locations saisonnières, chacune ayant des effets sur l'occupation de l'espace habité

¹ Voir Actes du colloque 'Qualités architecturales, un enjeu pluriel : entre conception et perception PUCA 2018, ainsi que Fol (2008)

² La mesure du surpeuplement par l'Insee est basée sur la comparaison du nombre effectif de pièces composant le logement et du nombre de pièces jugées « nécessaires » au ménage en fonction de sa taille, de l'âge et de la situation familiale de ses membres. On compte une pièce à vivre pour le ménage, une pièce pour chaque couple, une pièce pour chaque adulte (19 ans et plus) célibataire, une pièce pour deux jeunes enfants (moins de 7 ans) et une pièce par grand enfant ou pour deux grands enfants s'ils sont du même sexe.

³ Qui a connu la plus forte hausse du surpeuplement de 15,1 % à 16,8% entre 2006 et 2013 selon le 23^{ème} rapport de la Fondation Abbé Pierre (2018)

⁴ Taux de mobilité de 10,1% en 1998, et 6,4% en 2015 (Rapport FAP, 2018)

Or, face à la richesse de ces dynamiques, la production de logement, relevant du secteur du logement social et de la promotion privée reste standardisée malgré des expérimentations sur les services dans l'habitat, le logement adaptable et l'architecture augmentée⁵. La possibilité de transformation du parc existant ne fait pas, sauf exception, l'objet de réflexions prospectives poussées. On construit peu de grands logements de plus de cinq pièces, et, depuis 2008, moins de maisons individuelles que de logements en collectif. La pauvreté des variables décrivant les formes d'habitat et leur production, incite à rechercher dans l'étude des modes d'occupation de l'espace, une meilleure connaissance de leur contenu architectural et social.

I. Le relevé habité, construction sociale d'une méthode

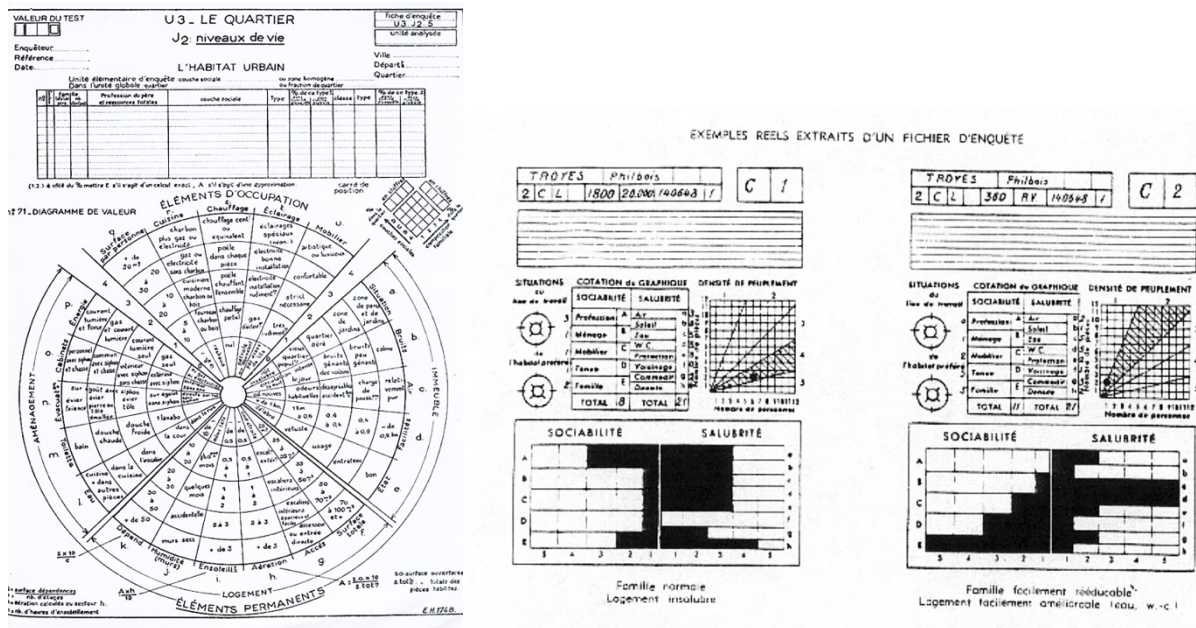
La technique du relevé habité, utilisée depuis longtemps pour l'étude des usages du logement consiste à représenter sur un plan l'implantation de tous les éléments mobiliers et décoratifs, ainsi que les usages des différents espaces. On en rencontre dès le milieu du XIX^{ème} siècle, lorsque le courant hygiéniste, suscité par l'épidémie de choléra (1832), réfléchit sur les normes d'habitat (surface, équipement sanitaire, degré de peuplement) et encourage les visites sanitaires. Ces visites à domicile (De Gerando, 1828), traditionnelles dans la pratique médicale, se transforment en « enquêtes », à mesure que des dispositifs juridiques s'attachent à décrire les logements, notamment insalubres (loi de 1850). Elles sont progressivement mises en statistiques notamment lors du recensement de 1891 sur « l'encombrement des ménages » (Fijalkow, 1998). Cette opération d'homogénéisation des qualités bien décrite par Desrosières (2016) a permis de produire des grands nombres, et a promu un usage municipal de la démographie. Pour le docteur Jacques Bertillon, directeur du Service de Statistique municipale de la Ville de Paris et figure centrale du mouvement hygiéniste, le surpeuplement des logements (lorsque le nombre de personnes est double du nombre de pièces) exprimait les inégalités sociales dans la ville et la crise du logement expliquait le taux élevé de mortalité des quartiers populaires (Fijalkow, 1998) ainsi que leur faible natalité. S'il est vrai que cette « statistique morale » était animée d'objectifs hygiénistes et natalistes, elle a aussi souligné l'intérêt du logement social, notamment pour le courant « réformiste » (Topalov, 1999)⁶. Elle a ouvert la voie à la mise en place de « casiers sanitaires des maisons », inventoriant les « immeubles et les îlots insalubres », en raison de la fréquence de la mortalité tuberculeuse, et du bâti urbain dense. Ces dispositifs, développés avec l'aide des ingénieurs urbains inventorieraient et cartographieraient les immeubles selon leur équipement sanitaire, leur emprise bâtie, et leur mortalité. Ils mobilisaient des croquis d'occupation de l'espace. Si en littérature, les carnets d'Emile Zola (1986) ont aussi mobilisé le dessin sur plan, celui-ci a aussi été amplement utilisés par les gestionnaires des logements sociaux

⁵ Les échanges des ateliers « Prolongements » et « Transformations » de la journée « Habiter demain la métropole » co-organisée par le CRH-LAVUE et les CAUE d'Ile-de-France ont en grande partie porté sur ces questions. Voir en particulier le travail de doctorat en cours de Marion Howa, *Observatoire des architectures augmentées*, 2017-2020

⁶ Cette recherche de corrélation entre surpeuplement et mortalité peut surprendre mais elle reflète les rapports entre les acteurs qui construisent la méthode à l'époque. Il n'en reste pas moins que des travaux récents sur le Covid19 montrent aussi pour la période récente des corrélations entre surpeuplement et morbidité. Voir Guy Burgel « Covid19 : surmortalité dans les quartiers populaires » Le Monde 4 novembre 2020.

et divers métiers du sanitaire et du social (Liscia, 1976) pour décrire certains modes d'habiter.

Après-guerre, les études des équipes d'Economie et Humanisme soutenues par l'urbaniste Robert Auzelle, alors directeur au Ministère de la Reconstruction, ont permis de construire et de formaliser la méthode. Ces données rassemblées par le Père Lebreton (1955) visualisaient les variables-clés qualifiant le foyer (mobilier, tenue, cubage, surface, densité), le logement (dépendances, cuisine, cabinets, eau, chauffage, éclairage, aération, ensoleillement), la maison (protection, escaliers, égouts, matériaux), l'extérieur (facilités, odeurs, bruits, situation, horizon). La dernière étape de l'étude consistait dans l'application d'un questionnaire d'enquête par foyer afin d'évaluer ensemble la sociabilité des familles (comment est tenu le ménage, quelle est la qualité du mobilier, la manière d'habiter) et la salubrité des logements (aération, l'ensoleillement, l'adduction d'eau). Ces fiches, qui permettaient de distinguer les types de familles (« normales », « ré-éducables ») et les types de logement (insalubre, surpeuplé, malsain) se proposaient d'être utiles aux gestionnaires du logement social en charge du relogement des populations des îlots insalubres. Elles devaient l'être aussi pour les équipes d'éducateurs animées par le catholicisme social (Astier et Laé, 1991).



(Illustration)

Source : Guide pratique de l'enquête sociale, L'enquête urbaine, Lebreton et Bride (1955)

Néanmoins, le recensement de 1954 ne retiendra que les variables sur le surpeuplement et l'équipement sanitaire pour définir le bon logement. Au contraire des expériences menées par *Economie et Humanisme*, la statistique de l'Etat mise en œuvre par l'INSEE dissocie l'analyse des caractéristiques du logement de celle du ménage. De son côté, la revue *Population* de 1948, tenta de faire dialoguer démographes et architectes. Mais elle contribua à figer les variables. Au souci nataliste d'Alfred Sauvy, Le Corbusier proposait un « modulator » devant répondre aux besoins démographiques. Celui-ci devait prendre en compte les notions de densité et de rapport entre le corps humain et le volume bâti dans une perspective fonctionnaliste. A cet égard, le

positionnement de Paul-Henri Chombart de Lauwe était plus nuancé. A l'issue des premières enquêtes sociologiques de l'après-guerre sur les nouveaux quartiers d'habitat social, Chombart de Lauwe préconisait une certaine dimension aux pièces habitées et aux cuisines (1959) et s'inscrivait donc dans les perspectives fonctionnalistes de l'Etat. Mais il critiquait aussi certaines pratiques architecturales indifférentes aux « aspirations » des populations et chercher un dialogue avec les maîtres d'œuvre. (Chombart de Lauwe, 1971)

On doit à Henri Lefebvre d'avoir encouragé dès 1968 le débat entre les sociologues et les architectes sur un autre plan, notamment lorsque l'enseignement des sciences sociales a pris place dans les écoles d'architecture. En inscrivant la notion d'aliénation dans le champ de l'habitat et en développant une critique de la vie quotidienne, il a souligné la nécessité de s'inscrire dans l'espace habité, d'y fixer ses marques, ses repères, ses usages, bref de « s'approprier le logement ». Cette notion d'appropriation est au cœur des travaux du Centre de Recherche sur l'Habitat issu de l'Institut de Sociologie Urbaine créée par Henri Lefebvre en 1963. Celui-ci a conduit les premières recherches sur les modes de vie pavillonnaires (Haumont, 1966), et a développé des méthodes de traitement du discours et d'observation des pratiques spatiales⁷. Le relevé habité a pu être mobilisé dans le cadre d'un positionnement anthropologique (Segaud, 2010) ; d'une approche socio-historique des modes d'habiter (Debarre et Eleb, 1995), d'une méthode psycho sociologique à l'usage dans les écoles d'architecture pour faire dialoguer architectes et usagers (Eleb et Simon, 2013), d'une critique architecturale (Léger, 1990). Selon Daniel Pinson (2016), cette méthode a permis de d'intégrer le concept d'habitus sur les normes latentes qui se manifestent par l'architecture, l'organisation des pièces et les règlements d'usage. Toutes ces références se fondent sur une pratique empirique de croisement des savoir-enquêter du sociologue et de l'observation architecturale en mobilisant des outils comme la perspective et le dessin en trois dimensions. Elles sont riches de matériaux graphiques et d'une capacité à interpeller les concepteurs d'habitat.

Sans doute faudrait-il aussi rechercher dans la pratique d'enquête ethnographique des techniques de dessin sur plan qui, de Mauss (1905) à Colette Pétonnet (1979), ont nourri la méthode. Néanmoins on peut s'accorder sur l'idée qu'elle intègre bien la posture empirique des ethno-méthodologues, relève en priorité les pratiques (Peretz, 1998) et dote, a priori l'habitant d'une compétence insoupçonnée (Garfinkel, 2001) sur son confort personnel d'individu logé.

⁷ Pour autant, la récente mission de Marie Van Effantherre (2017) au Centre de Recherche sur l'Habitat qui détient un grand nombre de documents de recherche anciens montre que le relevé habité ne bénéficie pas d'une grande visibilité dans la recherche. Certes « la variété des matériaux mentionnés dans les rapports ainsi que la reproduction de relevés habiter témoignent en creux d'une volonté de saisir, à travers ces enquêtes collectives, de pratiques et de représentations spatiales au-delà d'une restitution unique par le discours. ». Cependant « la place qu'occupent les relevés de l'espace habité dans ces enquêtes semble être paradoxale. Alors que des traces matérielles et des témoignages attestent bien du recours à la production de ces données graphiques à l'ISU, leur matérialisation dans les rapports d'enquête se révèle assez limitée.

II. Confort et transactions sociales

Or, que peut dire le relevé habité de ce que nous appelons « confort » ? Celui-ci est bien souvent la résultante d'un travail normatif, au sein du champ résidentiel, des différents métiers et compétences qualifiant le « bon habitat » en lien, plus ou moins distant, avec les pratiques de l'usager (Fijalkow, 2016). La définition du confort est donc un enjeu que l'Etat s'est longtemps chargé d'encadrer en produisant des normes et des statistiques.

Au XIX et XXème siècle l'hygiénisme a développé un registre de normalisation des conditions d'habitat pour les concepteurs et les usagers. Depuis 1950, l'élévation continue du « niveau de confort », selon les termes de l'INSEE s'inscrit dans l'accroissement des surfaces, l'équipement en appareils électroménagers, le développement des dépendances. Cependant, depuis 2010, le même organisme, sous tutelle de l'Etat, s'interroge sur les critères trop sommaires de confort mesurés par le recensement : *« l'évaluation de la privation de confort varie fortement, passant de 684 000 logements à plus de trois millions, selon que l'on tient compte ou non des problèmes électriques, de la plomberie, d'une mauvaise exposition ou encore de l'humidité sur les murs. Ce dernier critère n'est de fait pas très discriminant : plus de 20% des logements présentent des traces d'humidité, la question de la pertinence d'un tel indicateur est donc posée. Par ailleurs, le surpeuplement coïncide rarement avec la privation de confort »* (Briant et al. , 2010). Selon Ménard et Volat (2012) *« La notion de confort va au-delà de ces équipements élémentaires. En 2010, 11,7% des ménages déclarent un ou plusieurs des problèmes suivants : toit percé, humidité, moisissures sur les montants de fenêtres ou sur les sols. De plus, 9,1% des ménages jugent leur logement trop sombre et 26,9% évoquent des difficultés à y maintenir une température adéquate »*. Bien qu'elle tienne peu compte du surpeuplement, la statistique par le comptage de défauts manifeste un changement de paradigme plus attentif à la dimension subjective du mal logement. Ainsi, la recherche du confort investit « l'ambiance thermique » intérieure (Subrémon, 2010), en développant l'isolation (phonique et thermique) ainsi que le renouvellement de l'air et il renvoie à la norme du « consommer durable », en référence aux enjeux environnementaux.

L'attention nouvelle à la dimension subjective du confort est le signe d'une présence moindre de l'Etat dans le champ normatif de l'habitat, qui est aujourd'hui la visée des labels privés (Fijalkow, 2014, 2018). De plus, la notion de confort n'est pas envisageable sans tenir compte de la vulnérabilité résidentielle, qui ne concerne pas seulement les sans logis et les mal logés (soit plus de quatre millions de personnes selon la Fondation abbé Pierre en 2017). Suivant Grafmeyer (2019), la vulnérabilité résidentielle apparaît quand l'un des éléments sur lesquels repose la position résidentielle (localisation du logement, caractéristiques matérielles et statut d'occupation) est fragilisé, insatisfaisant, ou menacé. Elle révèle des rapports sociaux limitant l'appropriation de l'espace : s'installer dans son logement et y poser ses marques, pouvoir rester ou partir, y trouver une sécurité matérielle et affective (Fijalkow, 2015). Or, si l'on considère la vulnérabilité résidentielle comme un rapport social (Bouillon et al, 2019) , la notion de confort ne se limite plus aux équipements du logement. Le confort s'inscrit dans une dynamique de transaction sociale avec l'architecture, entendue comme l'ensemble des arrangements spatiaux.

A ce titre, les principes développés par Martina Löw (2016), ouvrent des clés de compréhension. Son observation des actes de « *constitution de l'espace comme une (dis) position relationnelle d'êtres vivants et de biens sociaux* » qui conduit à l'analyse du « *spacing* » est intéressante à trois points de vue. D'une part, elle prend en considération les contraintes, dispositifs techniques, et règlementaires ainsi que les interactions sociales. D'autre part, elle remet en question, à l'heure des multimédias, d'internet et des téléphones mobiles, la conception traditionnelle de l'espace homogène et unitaire alors que le logement se compose de plus en plus « d'îlots fonctionnels individuels » correspondant à la société en réseaux (Castells, 1998). Enfin, elle intègre l'évolution des formes domestiques, qui, dans le contexte du marché immobilier et de l'évolution de l'emploi, conduit à des cohabitations nouvelles dans des temporalités variables : sous-location de chambres, colocations intergénérationnelles, travail à domicile.

Ces éléments théoriques coïncident avec ce que ce qu'apportent les études historiques sur le confort (Crowley, 2003) ainsi que le regard contemporain sur cette forme sociale (Le Goff, 2019). Ils semblent répondre à cette recherche de la « tranquillité de l'esprit » que dénotent un grand nombre d'enquêtes (Fijalkow, 2019). Mais pour mieux l'identifier encore, on peut présenter de le systématiser en appliquant les recherches sur le bonheur qui distingue les opportunités (*life chances*) offertes par l'environnement (*livability*) et les capacités des personnes à s'en saisir (*life-ability*) (Veenhoven, 2013). Cette grille, qui repositionne l'acteur social comme Sujet (Touraine, 2014) nous permet de définir le « bonheur d'habiter » selon six principes ou valeurs qui permettent d'analyser les formes de négociation des formes d'habiter.

1°) Principe de mobilité. La possibilité de pouvoir aussi bien choisir son lieu d'habitat que d'en partir et donc de l'échanger contre un autre est un préalable fondamental. Cependant, elle suppose une régulation des valeurs de marché liées à la localisation. Or, les études sur la ségrégation sociale et ethnique démontrent fortement les impasses auxquelles se heurtent les individus et les groupes assignés à résidence (Lévy et Bacqué, 2010)

2°) Principe de proximité. Pour l'habitant, la possibilité de maîtriser la proximité consiste autant à pouvoir s'isoler qu'à se rapprocher des lieux d'échanges. Il s'agit donc d'aménager ses relations sociales en multipliant les limites, les barrières, les seuils, les coins, les ponts, les invitations et les rapprochements (Segaud, 2010)

3°) Principe d'identification. « Prendre place » pour développer son identité est indispensable. La dimension de *place identity* (Proshansky, 1978) est fondamentale comme l'ont, par exemple, montré les enquêtes sur la notion de quartier (Authier, 2002).

4°) Principe de distinction. Lié à ce qui précède, la possibilité de pouvoir se distinguer à travers le lieu qu'on habite (selon l'adresse, la façade et tous les ornements sociaux (Raymond, 1984 et Eleb et Violeau, 2005-) participe de la recherche de la reconnaissance.

5°) Principe d'adaptabilité. Tout habitant doit pouvoir au cours de son cycle de vie, modifier l'aménagement de son appartement en fonction de la présence des enfants et de leur âge, des occupations et du type de travail des cohabitants, et des équipements (Ogg et al. 2013).

6°) Principe de narrativité. La possibilité de chaque habitant de pouvoir développer un récit d'habitat lui permettant d'exprimer sa capacité à maîtriser son environnement (Fijalkow, 2016) Le cycle de vie du logement et celui de ses habitants se répondent, comme le montre le collectif

expérimental *Building Stories* autour de Chris Ware (2012).

Tableau 1
Principes du bonheur d’habiter

Principes directeurs (Veenhoven, 2013)	Bonheur d’habiter
Opportunités (<i>life chances</i>)	Principe de mobilité Principe d’identification
Environnement (<i>livability</i>)	Principe de proximité Principe d’adaptabilité
Capacités (<i>life-ability</i>),	Principe de distinction Principe de narrativité

Ces principes, qui font l’objet de négociations et de pratiques d’ajustement sont en jeu dans la transaction symbolique qu’opèrent les ménages avec l’architecture de leur habitat. Ces derniers ne sont pas dans une négociation explicite de manière formelle mais dans des règles de compensation nécessaires afin d’aboutir à un compromis apparent. Négociant sur « ce qui n’est pas négociable », la transaction symbolique se caractérise par « des accords informels, implicites ou tacites », en dehors de procédures rationnelles et clairement formalisées (Blanc, 2009). Il porte la négociation sur les principes que nous avons indiqué. Dans ce qui suit, on verra comment le relevé habité peut rendre visible ces arbitrages et dans quelle mesure l’observation nécessite de conduire l’habitant à développer un récit, [ce qui a pu être expérimenté dans quelques cas](#)⁸.

III. LE RELEVÉ HABITÉ A L’ÉPREUVE DES TRANSFORMATIONS RÉCENTES OPÉRÉES PAR DES HABITANTS

Méthodologie

L’enquête menée en 2017-18 avec le concours des CAUE d’Île-de-France consistait à revenir dans des opérations primées depuis dix ans par l’Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France de cet organisme. Le corpus d’observations portait sur 51 opérations principalement de logement social en Île-de-France. Plus des trois-quarts étaient des nouvelles constructions et les opérations de réhabilitation étaient essentiellement à Paris. Bien que diversifiées par leur taille, elles comportaient en moyenne 25 logements. Après constitution d’une base de données permettant l’analyse et la comparaison entre ces 51 opérations, douze ont été sélectionnées et ont fait l’objet d’une ou plusieurs visites avec rencontre de 23 ménages et

⁸ Dans l’habitat social où le bailleur fixe les règles et les normes, un temps doit séparer le relevé habiter et l’entretien pour éviter les situations de justification, stériles pour la recherche. Cela n’a pas été toujours possible.

réalisation d'autant d'entretiens avec les habitants. Les entretiens qualitatifs et les parcours commentés ont été menés en accompagnement à un "relevé habité" par des étudiantes en architecture, formées à reporter les transformations de l'habitat, la localisation des petits équipements, des meubles et des divers objets présents dans les espaces des logements visités. Ils ont été menés en même temps que les croquis de visite, ce qui permettait de mieux comprendre les aménagements mais rendaient difficiles l'explicitation complète des trajectoires. Les personnes interrogées étant ce que l'on qualifie ailleurs de « personne de référence », l'appel au commentaire du dessin permet de relativiser le point de vue.

Les familles ont été averties de l'enquête par les bailleurs sociaux. La population enquêtée comportait pour presque la moitié des ménages de plus de 50 ans. Elle était en majorité installée depuis plus de 5 ans. Un tiers des ménages étaient composés de couple avec enfants, mais des personnes seules ont également été rencontrées, y compris de jeunes adultes, étudiants ou à la recherche d'emploi. Les trois-quarts des logements de l'échantillon relevaient du logement social et leur taille était en moyenne de trois pièces.

Etudier les transactions habitantes dans ce parc de logements revenait à traiter une population spécifique dans le champ du marché immobilier à la fois mieux protégée dans ses droits mais aussi plus limitée dans son appropriation de l'espace et dans le choix de localisation.

Compte tenu des avantages et des limites d'un terrain portant sur le logement social notre analyse a porté autant que possible sur la partie de l'entretien consacrée au confort intérieur du logement. Le surpeuplement au sens statistique du terme était marginal dans notre échantillon (7%).

Les négociations à l'égard des principes du « bonheur d'habiter »

Les cas rencontrés étudiés à partir des principes du « bonheur d'habiter » permettent-elles de mieux comprendre les stratégies spatiales à l'intérieur des appartements ?

Le principe de mobilité semble difficilement applicable compte tenu des longues listes de demandeurs de logement social. Beaucoup d'habitants n'ont pas choisi leur lieu d'habitation et ne se sentent pas forcément investis. Néanmoins, la mobilité à l'intérieur des logements, peu prises en compte par les enquêtes traditionnelles, illustre la trame des négociations avec l'espace occupé. Faute de permettre à ses occupants pouvoir déménager, beaucoup d'appartements portent la trace des diverses formes d'occupation : familiale avec enfant (s), sans les enfants qui sont devenus autonomes, l'hébergement d'un proche pendant un temps long, etc. Dresser le relevé habiter en présence voire avec la collaboration des habitants permet d'établir les faits explicatifs d'aménagement de l'espace, incongrus de prime abord. Il permet aussi d'approcher la dynamique d'appropriation, parfois lente et difficile, d'un espace qui a été imposé.

C'est en lien avec celui-ci que le principe d'identification à l'espace peut s'établir. Dans certains entretiens, habiter un bâtiment primé voire un immeuble situé à côté d'un ensemble patrimonial permet d'accepter des localisations imposées voire des appropriations difficiles : *« c'est vrai qu'il m'a fallu du temps pour m'adapter, mais dès que j'ai compris la chance que j'avais d'habiter le*

Marais, je me suis dit qu'il fallait saisir cette chance et faire un effort ». Ceci nous apprend que l'appropriation est un travail sur le quotidien et que le confort s'acquiert au terme d'une négociation avec l'existant.

Mais cet extrait d'entretien nous introduit dans le principe de distinction qui connaît différents types d'arguments en termes d'appartenance sociale, de goût et de génération. La présence d'équipements techniques, de matériaux, d'espaces verts, le gabarit du bâtiment permet de se différencier de l'extérieur.

Le principe de proximité, qui consiste à gérer les distances avec les proches cohabitant, est au centre du relevé habiter dans la mesure où il permet d'approcher la dynamique des « coins » que la recherche sur l'habiter a particulièrement étudié. Ici, chaque « coin » fait l'objet d'une négociation entre ce qui est possible dans le cadre de la cohabitation et de l'architecture. Et cette négociation peut entrer en résonance avec d'autres proximités : *« comme je ne travaille pas trop loin de là où j'habite j'ai fini par admettre que je n'avais pas besoin de bureau à la maison ».*

Si on le place dans le cadre d'un récit sur l'histoire de l'occupation de l'espace, les règles d'affectation de l'espace renvoient au principe de l'adaptabilité et attestent de la possibilité ou non de poursuivre la discussion avec le déjà-là. *« Je voulais faire mon bureau et mettre les enfants ensemble dans la même chambre et je me suis rendu compte que ce n'était pas possible. Il aurait fallu démolir une cloison ce dont je n'ai pas le droit comme locataire. Je me suis donc rabattu sur une solution bricolée »*

Les entretiens autour du relevé d'habiter permettent donc d'appréhender les modes d'occupations de l'espace. Cependant, ils sont soumis au principe de narrativité qui présuppose la capacité des habitants à pouvoir raconter leur lieu d'habitat et se mettre en scène. Ce lien entre l'architecture et le langage a déjà été soulevé par la recherche sur l'habitat (Raymond, 2001) mais il est inégalement distribué entre des habitants qui présentent leur appartement comme le ferait un architecte professionnel, d'autres qui se limitent à une histoire des usages et d'autres enfin qui ne savent pas trop quoi dire à des interlocuteurs venus par l'intermédiaire de leur gestionnaire.

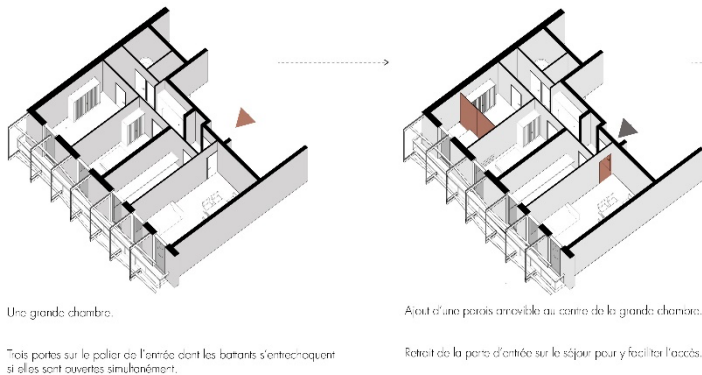
Lectures de l'aménagement spatial

Ainsi, l'aménagement de l'espace peut se lire et apporte un complément à ce qui se dit. Les stratégies consistant à rechercher « plus d'espaces » se sont avérées plurielles. Le surpeuplement n'est pas la seule donnée différentielle de l'échantillon des entretiens et relevé. La modification d'espaces et la création de pièces ou de sous pièces sont apparus comme des phénomènes assez récurrents, notamment lorsque l'appartement était habité par un couple. Le séjour, la cuisine et l'entrée ont été plutôt concernés par des aménagements légers. Il pouvait s'agir de la suppression d'une double distribution ou de la modification d'une distribution existante.

La plupart des modifications distributives correspondaient à une privatisation. Néanmoins

certaines modifications vont dans le sens d'une collectivisation. C'est le cas pour les familles monoparentales dont l'adulte (femme) est contrainte, afin de laisser la chambre aux enfants, d'aménager un espace pour dormir dans le salon, au détriment de son intimité.

A l'opposé, d'autres habitants réaménagent par des travaux plus ou moins importants leurs appartements de façon à créer une nouvelle pièce répondant à des besoins spécifiques. C'est le cas du propriétaire d'un loft qui a divisé le grand espace de la chambre parentale pour créer un bureau, augmentant son appartement de trois pièces. Dans ce même immeuble, une jeune femme a réorganisé son appartement de deux pièces en créant une cuisine fermée par le simple ajout d'une cloison venant dissocier l'espace séjour-cuisine ouverte. On trouve aussi des cloisonnements dans des appartements très contraints en matière de surface comme un trois pièces de 68m², où une chambre a été divisée en deux par une porte coulissante créant deux espaces de sommeil pour les deux enfants du ménage, l'un en façade, l'autre en second jour. Cependant, cette paroi, réalisée par le père de famille, qui travaille dans le bâtiment, prive une chambre d'éclairage naturel et d'aération.



La transformation des accès est une autre stratégie. Des locataires modifient l'entrée à certaines pièces qui parfois disposent de deux accès, notamment la cuisine, en les condamnant le plus souvent par des meubles. Ici, la locataire d'une petite maison n'a trouvé aucun intérêt à pouvoir accéder à la cuisine depuis le couloir et a placé une caisse de rangement devant la porte desservant le couloir et l'entrée. Ailleurs, une famille a préféré condamner l'accès qui donnait directement de la cuisine au séjour, au profit de l'accès de la cuisine dans le couloir ce qui permet aux habitants d'installer des meubles face à la seule prise TV de l'appartement. Dans ces cas rares, où il existe une double circulation dans l'appartement, elle est mise à profit pour adapter le logement à la configuration souhaitée.

UNE CIRCULATION REMODELÉE PAR LES RANGEMENTS



Courty
Ménage D.
64 m²/pers

Dans le T3 de Mme D., on remarque que plusieurs accès ont été bloqués entre des pièces du logement ou des pièces et l'extérieur.

Par exemple, l'un des deux accès de la cuisine a été condamné et l'espace a été rentabilisé pour le placement d'un meuble. Les raisons évoquées sont l'inutilité de l'accès pour l'habitant :

"je n'en vois pas l'intérêt"

ou bien l'impossibilité de placer ailleurs le meuble qui gêne l'accès. *"il bloque un peu et je ne peux pas le mettre ailleurs"*



La permutation des usages est un troisième type de ruse habitante. Il peut s'agir d'inversion d'usages entre deux pièces comme par exemple entre la chambre parentale et la chambre des enfants. Ce changement peut être occasionné par l'arrivée du deuxième enfant, ou par le passage à l'âge scolaire. Nous avons souvent rencontré des salles d'eau transformées en espaces de rangement. Les maîtres d'ouvrages sont souvent contraints d'aménager dans les logements de trois et quatre chambres deux salles d'eau : une avec douche, et une avec baignoire. Mais, malgré les réglementations ces espaces ne sont pas forcément nécessaires à des types particuliers de familles (comme une femme seule avec ses enfants et une famille multi générationnelle) qui ont besoin de davantage d'espaces de rangements ou d'espaces pour l'entretien du linge.

De même, le balcon, la terrasse et les prolongements extérieurs, qui sont souvent pour les architectes des signes de « bonnes pratiques », sont régulièrement utilisés à des fins de stockages divers : mobiliers inutilisés, vélos, chaises et autres encombrants utilisent la totalité de l'espace disponible et privent l'espace de sa vocation première. Ce phénomène, s'explique souvent par l'absence de caves et de box ou par le faible entretien de ces espaces. Mais l'utilisation du balcon peut dépasser le simple stockage de meubles et d'objets en devenant de véritables extensions de la buanderie, notamment l'hiver. Certains espaces extérieurs sont utilisés pour stocker au frais des denrées alimentaires.

Enfin, la nécessité de faire de la place aux encombrants s'oppose parfois au plan des architectes. Dans ce loft réhabilité, la cuisine, présentée sur les plans comme un vaste espace permettant également d'accueillir la table à manger, a été scindée pour accueillir un espace « poussette », porte-manteaux et stockage.



Ces cas permettent de dresser une typologie des transformations. Le tableau ci-dessous identifie quatre types d'action : soit des transformations sur les pièces ou les usages, soit des actions sur l'espace, les objets et les éléments symboliques. Si les transformations s'observent facilement, les actions sur l'espace et les objets demandent de recourir à l'entretien avec l'habitant. Quant aux actions sur les éléments symboliques, seul l'observateur exercé par les techniques du *spacing* (Löw, 2016), pourra repérer des situations d'individualisation (fréquentes lorsqu'un jeune adulte séjourne chez ses parents), de multi fonctionnalité et temporalité (en cas de surpeuplement), de privatisation des espaces intimes (souvent les familles monoparentales), de cloisonnement des circulations et de renforcement des fonctions d'accueil.

Tableau 2 Transformations observées

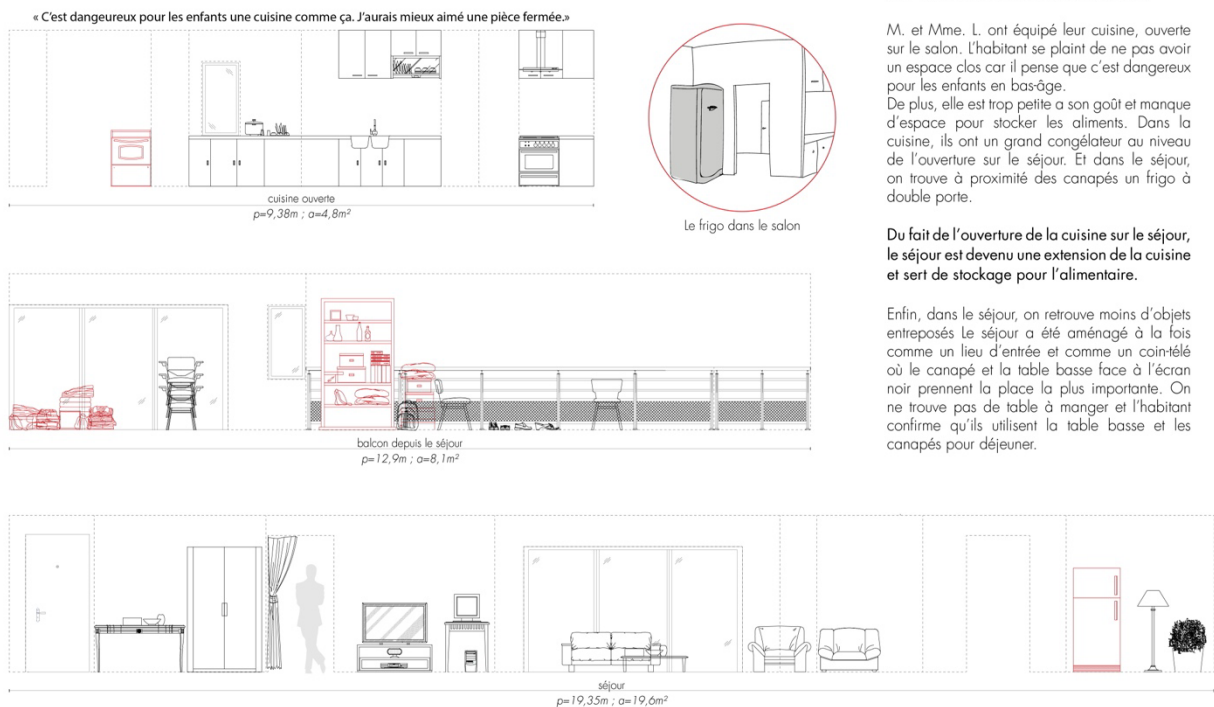
Transformation des pièces	Transformations des usages	Actions sur l'espace et les objets	Actions sur des éléments symboliques
Division par du mobilier	De la salle d'eau au rangement	Faire place aux meubles et aux rangements	La fonction d'accueil La fonction de réception
Cloisonnement	Du balcon au rangement, buanderie, garde-manger	Faire place aux équipements dont la machine à laver et les écrans	Les fonctions de repos (chambres parentales ou de jeunes adultes individualisées)
Transformation des accès	Cuisine subdivisée pour créer un espace de rangement	Faire place aux encombrants	Le seuil La circulation
Transformation des usages	Débordement de fonctions d'une pièce à l'autre	Déplacement d'équipements	Multifonctionnalité, a-temporalité, indifférenciation, collectivisation

Pour repérer ces situations, la figure du débordement, qui consiste en l'expansion d'un usage dans plusieurs pièces de la maison peut être heuristique. Dans plusieurs appartements visités nous avons repéré des frigos ou des congélateurs dans le séjour voire dans l'une des chambres, ce qui dénote un processus d'individualisation comme les « chambres salons » pour les jeunes adultes en recherche d'autonomie. Une deuxième forme de débordement est l'utilisation d'espaces de circulation (comme le palier d'escalier) pour étendre le linge. Une autre forme est celle du coin repas, sans surface réservée. Les repas sont pris sur une table basse dans le séjour, devenu multifonctionnel.

Fig 2 Exemple de « débordement d'usage »⁹

LES OBJETS RÉVÉLATEURS DU MODE D'HABITER

BOULOGNE T4 : UN LOGEMENT SURPEUPLÉ



LA CUISINE QUI DÉBORDE

M. et Mme. L. ont équipé leur cuisine, ouverte sur le salon. L'habitant se plaint de ne pas avoir un espace clos car il pense que c'est dangereux pour les enfants en bas-âge. De plus, elle est trop petite à son goût et manque d'espace pour stocker les aliments. Dans la cuisine, ils ont un grand congélateur au niveau de l'ouverture sur le séjour. Et dans le séjour, on trouve à proximité des canapés un frigo à double porte.

Du fait de l'ouverture de la cuisine sur le séjour, le séjour est devenu une extension de la cuisine et sert de stockage pour l'alimentaire.

Enfin, dans le séjour, on retrouve moins d'objets entreposés. Le séjour a été aménagé à la fois comme un lieu d'entrée et comme un coin-télé où le canapé et la table basse face à l'écran noir prennent la place la plus importante. On ne trouve pas de table à manger et l'habitant confirme qu'ils utilisent la table basse et les canapés pour déjeuner.

On peut alors entendre ceux qui, comme Madame G vit depuis dix ans dans un logement intermédiaire de trois pièces en grande banlieue, et met en récit les transactions spatiales auxquelles elle a dû se livrer :

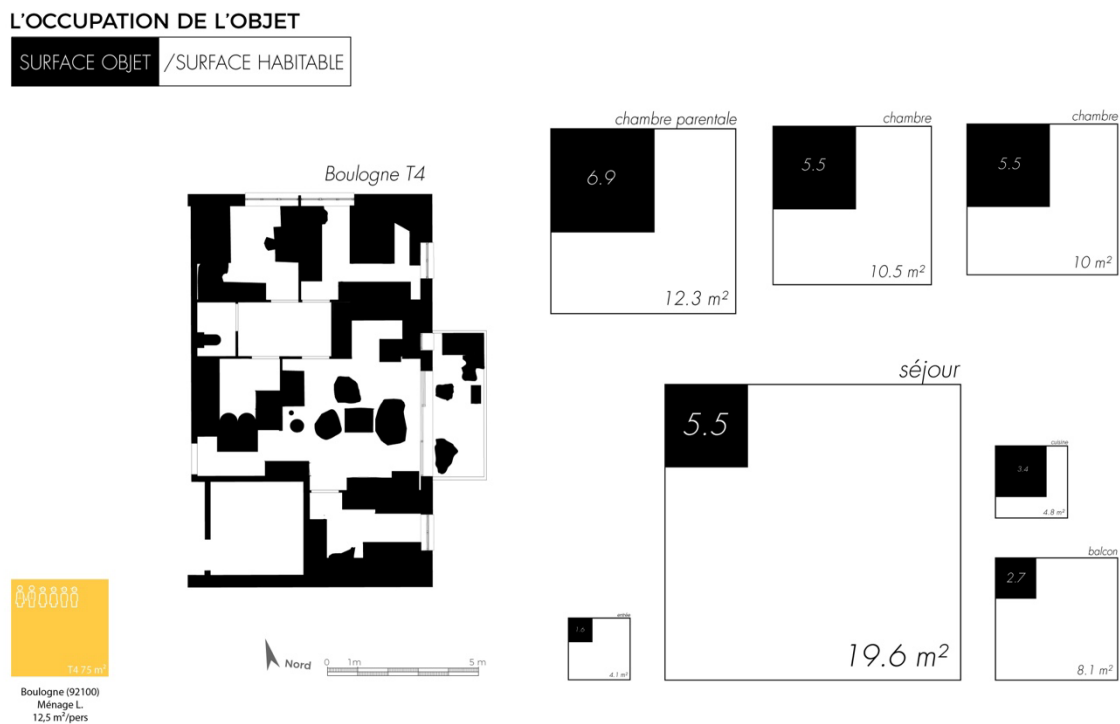
« On est quatre... ce n'est pas optimal non... lui [son fils de onze mois, à côté d'elle] il est arrivé il y a un an, et il a une grande sœur de 7 ans... bah c'est... plaisant d'avoir un jardin mais j'aurais préféré qu'on ait la prolongation d'une chambre ou [rires]... et d'avoir un plus petit jardin... et rester ici parce que c'est un quartier plaisant. » « Par contre, ce qui est aussi à déplorer dans ces logements c'est qu'il n'y a pas de rangements [...] Il faut les faire. [...] là j'ai un petit renforcement que j'aimerais bien essayer d'exploiter pour faire un placard, un truc. Dans les chambres, pareil, t'as des renforcements, mais qui font, allez un mètre, pas deux mètres... peut-être 1,30 mètre, 1,

⁹ Dessins de Fanny Allaire, Lisa Ngyuen et Cécile Achard stagiaires au sein du CRH en 2017

40 mètre, je pense max, parce que du coup j'ai installé un placard là. »

Dans ces situations, les meubles ont une fonction symbolique. En raison de la mobilité des ménages et de leurs trajectoires, notamment dans différents statuts d'occupation ils racontent l'histoire du groupe domestique. En grande banlieue, l'appartement habité par une femme veuve, sa fille de 27 ans, sa petite fille de 12 ans, ainsi que son fils qui vient de temps en temps, est peuplé d'une multitude d'objets accumulés dans tous les logements précédents. On peut en faire la cartographie avec les habitants, ce qui déclenche un récit.

Fig 3 Exemple d'une cartographie de la densité d'objets¹⁰



Tous les espaces tels que l'entrée, la cuisine, les chambres et le séjour sont occupés. Le récit que fait la locataire principale s'attache aux allers et venues des membres du groupe domestique et à la plasticité des espaces, malgré la résistance des éléments techniques (un vaste séjour qui ne dispose que d'une prise TV, limitant la liberté d'aménagement du mur et obligeant à disposer les fauteuils en face) ou l'absence de lieux fonctionnels (bien que la localisation de la machine à laver soit imposée, le lieu de séchage n'est pas prévu).

Le tableau 3 met en relation les espaces et les publics concernés par les transformations observées dans les douze logements étudiés. Le relevé des usages habités met en évidence des espaces où les principes d'identification, de gestion des proximités, d'adaptabilité voire de

¹⁰ Dessins de Fanny Allaire, Lisa Ngyuen et Cécile Achard, stagiaires au sein du CRH en 2017

distinction sont actifs. Mais il n'est applicable qu'aux habitants développant une compétence narrative sur leur habitat.

Tableau 3 Les publics et les situations résidentielles

Transformations	Espaces concernés	Public type, Situations	Principaux enjeux
Modifications distributives	Chambre/salle de bain Cuisine/ Salons Chambres d'enfants	Adultes/enfants Accueil Familles monoparentales	Principe d'individualité, et proximité Principe de distinction Principe d'identification
Réunion et subdivision de surfaces	Entrée Cuisine Séjour	Surpeuplement, vieillissement Emploi à domicile et/ou temps partiel Sous Location temporaire ?	Principe d'adaptabilité
Débordement, transformation des usages	Séjour Coins repas Chambres/séjours	Cohabitation plusieurs générations Colocations Jeunes adultes	Principe d'individualité
Inversion des usages	Chambres	Naissances Sous occupation après décohabitation (vieillesse, durée d'occupation élevée, fonction mémorielle)	Principe d'adaptabilité
Transformation des accès	Seuils	Familles nombreuses	Principe d'individualité, et de proximité

Conclusions

Cet essai d'application du relevé habité permet d'établir son intérêt et ses limites.

Les adaptations relevées sont marqueurs d'un type de vulnérabilité résidentielle particulière engendrée par l'évolution du ménage, en absence de mobilité. En fonction de la configuration du ménage, le surpeuplement s'accompagne de privatisations et de la réorganisation des distributions. A la densification des usages correspond souvent une densité d'objets. Lorsque des surplus peuvent être exploités, (doubles distributions, salles d'eau surabondantes) l'objet permet de lire les usages attribués.

Dans un cadre d'analyse sociologique, la vulnérabilité résidentielle est un concept précieux qui permet d'appréhender l'occupation de l'espace comme un rapport social. Le surpeuplement est une des formes les plus significatives de cette vulnérabilité et la plus discriminante (FORS, 2017). Bien que beaucoup des ménages que nous avons interrogés ne se sentent pas en

« surpeuplement » au sens statistique, les transformations observées expriment leur vulnérabilité résidentielle de locataires du logement social, c'est-à-dire d'un parc refuge pour les catégories de revenus modestes et moyens confrontées au marché tendu de la région parisienne. Ceci implique une forte stabilité des habitants, du moins du locataire principal autour duquel se nouent différentes formes d'occupation : jeunes adultes ne trouvant pas de logement abordable, retours d'enfants majeurs au domicile parental après une séparation, unions recomposées, sous location de chambre définitive ou temporaires, etc. La recomposition des temps de sociabilité (Rosa, 2017) qui conduisent à la disparition de la table à manger familiale et à la multiplication des espaces individualisés connectés à l'activité professionnelle par des écrans d'ordinateur, parfois présents dans toutes les pièces des logements accompagne des phénomènes de collectivisation et d'individualisation des espaces. L'association de la stabilité résidentielle obligée (qui est amenée à se développer comme l'atteste un rapport récent -Lévy, 2017-), aux dynamiques démographique des populations et à l'évolution du rapport au temps et aux mobilités produit un mode d'occupation de l'espace particulier. Cependant, si beaucoup de ménages n'ont pu choisir leur logement (Grafmeyer, 2010), la plupart sont attachés à développer un récit exprimant leur capacité à contrôler leur milieu de vie. Lors de nos enquêtes, les habitants qui ont fait visiter leurs logements et ont raconté l'histoire de leur groupe domestique et de ses objets, ont pris conscience des évolutions qu'ils ont maîtrisé et de celles qu'ils ont subies.

A ce titre, le relevé habiter nous est apparu comme outil pédagogique, tant pour les étudiantes stagiaires que nous encadrions, que pour les habitants à qui est révélé un autre visage de l'architecture. Issu de pratiques sociales qui se sont succédés dans l'histoire, le relevé habiter a d'abord été un instrument d'inspection des classes populaires par des questionnaires sociaux. On le redécouvre aujourd'hui dans un contexte d'affaiblissement de l'Etat dans le champ normatif du logement et d'extension de la vulnérabilité résidentielle. On voudrait qu'il montre ce que pourrait être le « confort subjectif » abordé par une certaine anthropologie de l'espace. Confronté au terrain, il démontre fort bien le degré de plasticité de l'espace architectural et les « prises » offerte aux habitants pour s'approprier l'espace, ce dont d'ailleurs ils saisissent vite l'efficacité. Cependant si la géographie de l'espace habité que retrace le relevé se prête volontiers au récit de l'occupation de l'espace, son inscription dans les trajectoires résidentielles mériterait d'être encore testée en complexifiant la méthodologie d'approche.

Il n'en reste pas moins que si l'on considère l'architecture comme la discipline des arrangements spatiaux, le relevé habiter est un outil particulièrement pertinent pour initier à une lecture spatiale du social et interroger au sens large la production de l'espace (Lefebvre, 1974) représenté, perçue et vécu par les maîtres d'ouvrages, les architectes et les habitants.

UN ESPACE, DES USAGES MULTIPLES

ST-BRICE-SOUS-FORÊT: DEUX-PIÈCES POUR QUATRE

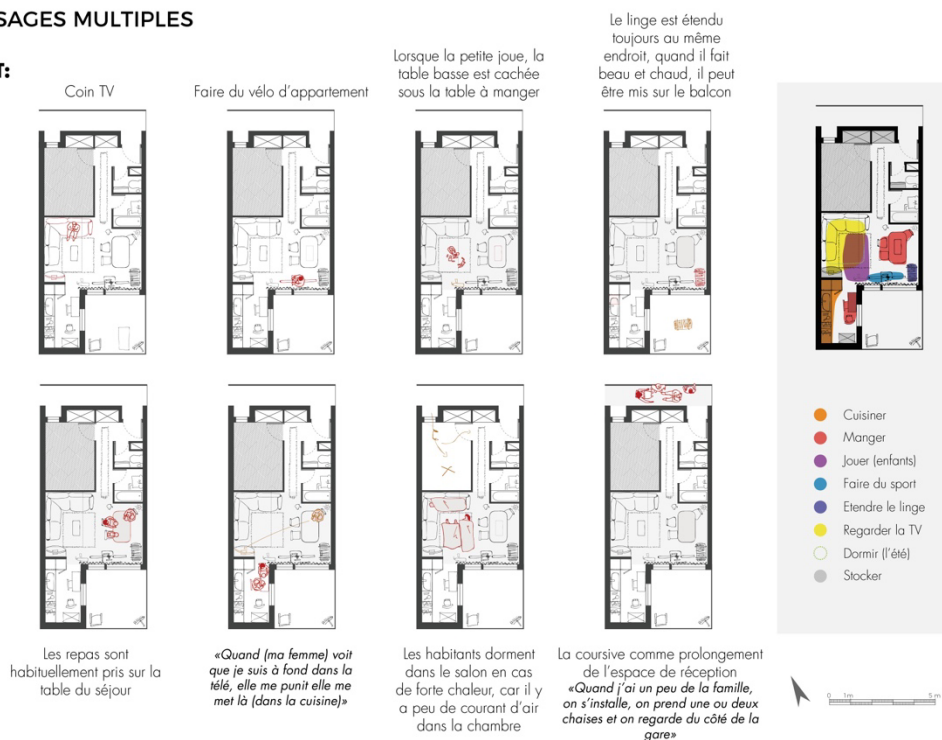


Fig 4 Chambres sur occupées

REFERENCES

- ASTIER I., & J.- F. LAE (1991), « La notion de communauté dans les enquêtes sociales sur l'habitat en France: le groupe d'Économie et humanisme, 1940-1955 », *Genèses*, 5, 81-106.
- AUTHIER J.-Y (2002), « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et sociétés*, 1, 89-110.
- BACQUE M.-H, & J.-P. LEVY (2009), « Ségrégation » dans *Traité sur la ville*, Stébé J-M & H. Marchal (dir.), Paris, PUF, 303-352 .
- BLANC M. (2009), « L'avenir de la sociologie de la transaction sociale », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40, 2, 125-139.
- BONVALET C. (1988), *Les transformations de la famille et l'habitat: bibliographie commentée*, Paris, Documentation française.
- BOUILLON F., DEBOULET A., DIETRICH-RAGON P., & Y. FIJALKOW (2019), *Vulnérabilités résidentielles*, La tour d'Aigues, l'Aube.
- BRIANT P. (2010), « Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006 », *Insee Références France portrait social*.
- CASTELLS M., & PH. DELAMARE (1998), *La société en réseaux*, 1, Paris, Fayard.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H (1959), *Famille et habitation. Sciences humaines et conception de l'habitation*, Paris, Centre national de la recherche scientifique,
- CHOMBART DE LAUWE P.-H (1971). *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Gonthier.
- CORBUSIER LE (1948), « L'habitation moderne », *Population*, 3, 3, 417-440.

- CROWLEY, J. -E (2003), *The invention of comfort. Sensibilities and design in early modern Britain and early America*, John Hopkins University Press.
- DE GERANDO J.-M (1828), *Le visiteur du pauvre*, Paris, Jules Renouard.
- DE SINGLY F. (2000), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Armand Colin.
- DESROSIERES A. (2016), *La politique des grands nombres: histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- ELEB-VIDAL M. & A DEBARRE (1995), *L'invention de l'habitation moderne: Paris: 1880-1914: architectures de la vie privée*. Paris; Hazan; Bruxelles; Archives de l'architecture moderne.
- ELEB M. & S. BENDIMERAD (2015), « Ensemble mais séparément, les lieux de la cohabitation », dans *Les chantiers Leroy Merlin Source*, 14, 4-36.
- ELEB M., & Ph. SIMON (2013), *Entre confort, désir et normes: le logement contemporain, 1995-2012*, Paris, Editions Mardaga.
- ELEB M., NIVET S. & J.-L VIOLEAU (2005)., *L'architecture entre goût et opinion. Construction d'un parcours et construction d'un jugement*, Paris, Laboratoire ACS, Ministère de la Culture et de la Communication, 111 p.
- FIJALKOW Y. (2014), « L'habitat durable en débat », *Métropolitiques*, <https://metropolitiques.eu/L-habitat-durable-en-debat.html>
- FIJALKOW Y. & B. MARESCA (2019), « Normes de chauffe et transition énergétique : les transactions des habitants », *Natures Sciences Sociétés*, 2019, vol. 27, no 4, p. 410-421.
- FIJALKOW Y. (1998), *La construction des îlots insalubres: Paris 1850-1945*, Paris, éditions L'Harmattan.
- FIJALKOW Y. (2017), « Du confort au bonheur d'habiter », *Sciences et Bonheur*, <https://sciences-et-bonheur.org/2017/09/18/yankel-fijalkow-du-confort-au-bonheur-dhabiter/>
- FIJALKOW Y. (2019), "Governing comfort in France: from hygienism to sustainable housing XXth-XXIst century", *Housing Studies*, 34, 6, 1021-1036.
- FOL J. (dir.) (2008), *Futur de l'habitat*, Paris, éditions Jean Michel Place.
- GARFINKEL H. (2001), « Le programme de l'ethnométhodologie », *L'ethnométhodologie*, Paris, La Découverte, 31-56.
- GRAFMEYER Y. (2019), « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans *Élire domicile, La construction sociale des choix résidentiels*, AUTHIER, J.-Y, BONVALET, C. et J.-P. LÉVY, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- HALBWACHS M. (1970), *Morphologie sociale*, Paris, Armand Colin.
- LE CORBUSIER (1948), « L'habitation moderne », *Population*, 3e année, 3, 417-440.
- LE GOFF O. (2019), *L'invention du confort: naissance d'une forme sociale*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- LEBRET L.-J (1955), *Guide pratique de l'enquête sociale*, vol. 3, Paris, Presses universitaires de France.
- LEFEBVRE H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LEGER J.-M (1990), *Derniers domiciles connus: enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990, Paris*, Créaphis éditions.
- LEVY J.-P (2017), *Modélisation du système de l'habitat français Configuration, Fonctionnement et*

Prospective 2013-2033, Rapport au PUCA

- LISCIA C. (1976), « L'habitat du pauvre », *Sociologie du travail*, vol. 18, 4, 345-361.
- LÖW M. (2016), *The sociology of space: Materiality, social structures, and action*, Springer.
- MAUSS M. (1905), « Essai sur les variations saisonnières des Eskimos. Etude de morphologie sociale », *L'Année sociologique*, IX, 39-132.
- MENARD S. & G. VOLAT (2012), « Conditions de logement de 2005 à 2010 », *Insee Première*, 1396
- OGG J., RENAUT S., & S. HILLCOAT-NALLETAMBY (2013), « Vieillir chez soi: une comparaison franco-britannique des adaptations de l'habitat et du logement », *Pratiques du champ social*, 225-243.
- PERETZ, H. (1998), *Les méthodes en sociologie: l'observation*, Paris, La découverte.
- PETIT C., LEHRMANN J., & A. BEST (2017). « Le surpeuplement, une forme de mal-logement toujours prégnante et socialement discriminante », *FORS Recherche sociale*, 4, 5-134.
- PETONNET C. (1979), *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.
- PINSON D.(2016), « L'habitat, relevé et révélé par le dessin: observer l'espace construit et son appropriation », *Espaces et sociétés*, 1, 49-66.
- PROSHANSKY H.-M (1978), "The city and self-identity", *Environment and behavior*, 10,2, 147-169.
- RAYMOND H. (2001), *Paroles d'habitants: une méthode d'analyse*, Paris, Editions L'Harmattan.
- RAYMOND, H.(1984), *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Vol. 4, Paris, Centre de création industrielle.
- ROSA H. (2017), *Aliénation et accélération: vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte.
- SEGAUD M.(2010), *Anthropologie de l'espace: habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin.
- SUBREMON H. (2010), « Le climat du chez-soi », *Ethnologie française*, 40,4, 707-714.
- TOPALOV CH. (dir.), (1999) *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914)*, Paris, Editions de l'EHESS.
- TOURAIN A. (2014), *Le retour de l'acteur: essai de sociologie*, Paris, Fayard.
- VEENHOVEN R.(2013), *Conditions of happiness*, Springer.
- WARE, Ch. (2012), *Building stories*, New York, Pantheon Books.
- ZOLA, É. (1986), *Carnets d'enquêtes. Une ethnographie inédite de la France*, Paris Plon.

